

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 2

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

ADOPTÉ LE 17 AVRIL 2024 RÉSOLUTION NO C.M. 24-04-118 Le nouveau Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 vient prendre le relai du Fonds de développement des territoires (FDT) afin de poursuivre le soutien des MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce Fonds découle d'une entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse, laquelle entente a été signée par la ministre, Mme Andrée Laforest, le 24 mars 2020.

Au cours du quatrième exercice financier, le ministère a délégué à la MRC de Bellechasse la gestion des sommes suivantes :

• 1 168 157 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

et ce, pour réaliser les objets suivants :

- a) La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- b) Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental technologique ou autre);
- c) La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- d) La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- e) L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- f) Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

La MRC de Bellechasse est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil de la MRC a adopté :

- La Politique révisée de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2020-2021 à 2024-2025 entérinée par la résolution no C.M. 23-03-070 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2023;
- Les priorités annuelles d'intervention 2023 entérinées par la résolution no C.M.
 23-03-068 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2023;
- La politique d'investissement qui a été mise à jour le 3 février 2023 par Développement économique Bellechasse et entérinée par la résolution no C.M. 23-03-071 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2023.

Tous ces documents sont disponibles sur <u>www.mrcbellechasse.qc.ca</u> sous l'onglet Politiques de développement. Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

RÉPARTITION DU FONDS DANS DIVERSES ACTIVITÉS

•	Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en 2023;	765 700 A
•	Contribution aux salaires des agents territoriaux en	765 700 \$
	2023;	58 582 \$
•	Contribution au fonctionnement du Service de Développement économique Bellechasse en 2023;	255 325 \$
•	Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire et du développement	
	du territoire en 2023;	88 550 \$

1 168 157 \$

FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX <u>DE VIE</u>

Réalisation de projets structurants

Grâce aux aides financières octroyées par le ministère, la MRC a soutenu vingt-six (26) projets qui ont reçu un déboursé pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Ces projets permettent de donner suite aux quatre (4) priorités d'intervention qui ont été adoptées par le Conseil de la MRC, soit :

Priorité 1 – Accélération du développement économique

- > Développer le récréotourisme
- > Soutenir les secteurs manufacturier et commercial
- > Réaliser des projets de développement en agriculture, acériculture et foresterie
- > Favoriser l'entrepreneuriat privé et collectif

Projets ayant reçu un déboursé du FRR pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour cette priorité d'intervention :

Titre du projet	Nom du bénéficiaire	Contribution	Coût du
		FRR	projet
Projet récréotouristique Bellechasse-Etchemins	Développement économique Bellechasse	18 089 \$	309 642 \$
Entente sectorielle en bioalimentaire	TACA	8 408 \$	640 500 \$
TOTAL		26 497 \$	

Priorité 2 – Attraction et rétention de la population

- > Poursuivre les mesures favorisant la qualité de vie
- > Favoriser l'accessibilité aux infrastructures et aux services
- > Améliorer la mobilité sur le territoire
- > Bonifier les communications sans fil

Projets ayant reçu un déboursé du FRR pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 :

Titre du projet	Nom du bénéficiaire	Contribution	Coût du	
		FRR	projet	
Ajout d'un bloc sanitaire	Municipalité de Saint- Damien	49 190 \$	50 000 \$	
Ajout d'un module de jeu au Parc Dion	Municipalité de Saint- Charles	62 049 \$	97 237 \$	
Patinoire extérieur	Municipalité de Saint-Lazare	62 049 \$	275 000 \$	
Acquisition et installation d'une œuvre d'art commémorative	Municipalité de Saint-Henri	15 000 \$	71 400 \$	
Embellissement de l'entrée du complexe municipal	Municipalité de Saint-Nérée	11 938 \$	25 841 \$	
Embauche d'un agent d'accompagnement local	Municipalité de Saint-Nérée	4 000 \$	4 000 \$	
Cycloroute	MRC de Bellechasse	100 000 \$	2 267 612 \$	
Installation de caméra au complexe municipal	Municipalité de Saint-Nérée	5 902 \$	5 902 \$	
Ajout d'une génératrice au complexe municipal	Municipalité de La Durantaye	46 255 \$	46 255 \$	
Réfection cour d'école	Municipalité de Saint-Nérée	20 683 \$	229 000 \$	
Réserve d'eau pour sécurité incendie	Municipalité de Saint- Nazaire	24 530 \$	78 498 \$	
Achat d'une pompe portative	Municipalité de Saint- Damien	9 400 \$	9 400 \$	
Remplacement de l'enseigne numérique – Centre communautaire	Municipalité de Buckland	10 790 \$	39 540 \$	
Construction d'un garage pour l'entreposage des équipements sportifs	Municipalité de Honfleur	20 683 \$	70 000 \$	
Installation d'une enseigne lumineuse à l'entrée du village	Municipalité de Saint- Malachie	10 348 \$	32 000 \$	
Installation d'un panneau avec écran numérique	Municipalité de Saint-Michel	22 211 \$	44 260 \$	
Contribution à la maison de la culture de Bellechasse	Maison de la Culture de Bellechasse	20 000 \$	20 000 \$	

Remplacement du chauffage du Centre multifonctionnel	Municipalité de La Durantaye	31 358 \$	31 358 \$
Contribution Place aux jeunes	Carrefour jeunesse emploi	5 000 \$	5 000 \$
Bonification de l'atelier de menuiserie communautaire	Municipalité de Saint-Léon	24 530 \$	76 116 \$
Achat et installation d'une enseigne	Municipalité de Sainte-Claire	41 366 \$	44 761 \$
Entente information, sensibilisation et éducation	CRÉCA	2 130 \$	764 075 \$
Entente sectorielle en culture	MRC de L'Islet	4 335 \$	1 124 000 \$
TOTAL		603 747 \$	

Priorité 3 – Rayonnement de la MRC de Bellechasse et de son territoire

- > Développer l'image de marque de Bellechasse et structurer les actions de communication
- > Promouvoir le territoire et mettre en œuvre les actions de communications

Projets ayant reçu un déboursé du FRR pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 :

Titre du projet	Nom du bénéficiaire	Contribution FRR	Coût du projet
Développement de l'image de marque et Plan d'activation	MRC de Bellechasse	74 416 \$	245 000 \$

Priorité 4 – Développement de l'organisation

- > Optimiser l'offre de service de la MRC
- > Informer sur les mécanismes de gouvernance
- > Assurer l'attraction et la rétention des ressources humaines

Aucun Projet n'a reçu un déboursé du FRR pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour cette priorité d'intervention.

Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles

La MRC de Bellechasse a soutenu :

- L'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches. Cette entente est valide pour la période 2021-2024. La MRC contribue pour un montant de 24 024 \$ via le FRR-Volet 2 et siège sur le comité directeur de l'entente.
- L'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette entente est valide pour la période 2019-2023. La MRC n'a pas d'engagement financier, mais agit comme organisme mandataire de l'entente.
- L'entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière- Appalaches. Cette entente est valide pour la période 2019-2025. La MRC contribue pour un montant de 15 000\$ via les autres Fonds de la MRC et siège sur le comité directeur de l'entente.
- L'entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches. Cette
 entente est valide pour la période 2022-2025. La MRC contribue pour un montant de
 10 000 \$ via son entente culturelle et pour un montant de 13 000 \$ via le FRR-Volet 2 et
 siège sur le comité directeur de l'entente.
- L'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette entente est valide pour la période 2022-2024. La MRC contribue pour un montant total de 3 000\$ via le FRR-Volet 2 et siège sur le comité directeur de l'entente.
- L'entente sectorielle de développement portant sur l'information, la sensibilisation et l'éducation en gestion de matières résiduelles de la Chaudière-Appalaches. Cette entente est valide pour la période 2022-2025. La MRC contribue pour un montant de 9 630 \$ via le FRR-Volet 2 et siège sur le comité directeur de l'entente.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL

La MRC de Bellechasse a versé un montant de 58 582 \$ en 2023 pour les salaires de deux agents territoriaux.

CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BELLECHASSE (DEB) DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

La MRC de Bellechasse a versé un montant de 255 325 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour financer, en partie, les activités de Développement Économique Bellechasse (DEB) via le FRR – Volet 2.

Au fil des années et encore en 2023, DEB, cet important levier économique a toujours su prendre les moyens requis pour répondre aux besoins des entrepreneurs d'ici.

Pour l'exercice financier 2023, le déploiement des services offerts, issus des priorités d'intervention, a permis de soutenir les entrepreneurs du territoire dans la réalisation de leurs projets.

L'année 2023 prend fin en laissant place à des défis importants avec lesquels les entreprises et organisations de notre milieu devront composer dans les prochaines années. Tout d'abord, il y a eu la pandémie. En mars 2020, la crise sanitaire avait provoqué l'arrêt de l'activité économique dans plusieurs secteurs. Cette situation avait amené le gouvernement du Québec à mettre en place des mesures d'aides financières afin de soutenir les entreprises affectées par les fermetures décrétées. Par la suite, de nouvelles mesures sanitaires ont été adoptées à diverses périodes selon l'évolution de la situation pandémique. Ainsi, au 31 décembre 2023, une somme d'un peu plus de 1 662 037 \$ avait été octroyée par Développement Économique Bellechasse aux entreprises du territoire dans le cadre du programme d'aide d'urgence aux PME.

Malgré le ralentissement des activités de nos entreprises, la rareté de main-d'œuvre observée dans notre MRC, comme dans bien d'autres MRC d'ailleurs, était encore observable en 2023 après avoir connu des sommets inégalés en 2019. Les données et projections sociodémographiques tendent à démontrer que cette situation s'amplifiera au cours des prochaines années. L'enjeu majeur lié à ce phénomène freine la croissance, le développement et même la relève potentielle des entreprises de notre territoire, sans oublier le développement du milieu.

Un souci constant sera apporté dans nos actions futures afin de soutenir les entreprises dans l'attraction, le recrutement et la rétention de main-d'œuvre. Le manque de services de garde demeure un frein au développement de la région. DÉB a accompagné plusieurs entreprises du territoire dans la résolution du problème. En 2023, plusieurs projets de garderie ont été mis en chantier. Les données et projections sociodémographiques tendent à démontrer que cette situation s'amplifiera au cours des prochaines années. L'enjeu majeur lié à ce phénomène freine la croissance, le développement et même la relève potentielle des entreprises de notre territoire, sans oublier le développement du milieu. Il faut également mentionner que l'indice des prix à la consommation (IPC) a connu un sommet inégalé en 2022. Au cours de l'année 2023, l'IPC a connu une augmentation inférieure à celle de 2022 mais cette augmentation demeure tout de même élevée. Ainsi, l'inflation connue en 2023 et la hausse des taux d'intérêt amènent son lot d'incertitudes.

En 2024, nous poursuivrons nos efforts afin de déployer, avec nos différents partenaires, une stratégie d'actions concertées dans le but de positionner Bellechasse et ses entreprises comme des employeurs engagés dans l'amélioration de leurs pratiques RH. À ce chapitre, nous avons lancé un important mouvement en 2021 que nous appelons **Bellechasse s'engage.** En 2023, quelques actions ont été menées afin de compléter ces activités démarrées en 2021. Une dizaine d'entreprises ont pris part aux différentes activités. L'année 2024 permettra de lancer une version 2.0 de cette initiative.

L'ampleur du travail réalisé, ainsi que celui à venir, nous rend plus conscients de l'importance du partenariat et de la concertation entre les intervenants socioéconomiques du territoire. Le renforcement de nos liens déjà bien établis avec l'ensemble des partenaires du milieu demeure une priorité pour Développement Économique Bellechasse.

Ainsi, Développement Économique Bellechasse offre les services suivants :

- Accompagnement des entrepreneurs dans leurs projets de démarrage, d'acquisition, de relève et de consolidation d'entreprises;
- Aide financière d'appoint aux entreprises;
- Développement et promotion touristique;
- Accompagnement des entreprises avec un service en ressources humaines;

- Accompagnement des entreprises avec une équipe dédiée en innovation;
- Accompagnement des communautés dans la prise responsable de leur développement ;
- Mentorat d'affaires;
- Collaboration et implication à des projets structurants pour la région.

2023 : Une contribution à l'économie de Bellechasse

En 2023, les professionnels de DÉB ont soutenu le milieu socio-économique par leurs servicesconseils aux entreprises et aux promoteurs, ainsi qu'à l'accompagnement du milieu. Cela comprend différentes formes de soutien telles que l'analyse de faisabilité, conseils dans la réalisation de plans d'affaires, aide dans la recherche de financement, la transmission d'informations diverses et le suivi technique.

En 2023, DÉB a soutenu plus d'une dizaine de nouveaux entrepreneurs ayant obtenu l'aide de professionnels dans le démarrage de leur projet. Un suivi a également été effectué auprès des dizaines d'entrepreneurs ayant déjà obtenu l'appui financier du programme Soutien au travail autonome (STA) au cours des dernières années. Cette mesure financière consiste à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de soutien technique et de soutien financier aux personnes admissibles afin qu'elles atteignent l'autonomie comme travailleur autonome. Au 30 juin 2023, DEB a terminé l'entente STA avec Services Québec nous permettant de desservir la clientèle de la Ville de Lévis.

Le Fonds Jeunes Promoteurs a permis de soutenir 9 promoteurs à qui plus de 56 000 \$ d'aides remboursables ont été octroyées pour la réalisation de projets.

Des prêts totaux de 85 000 \$ ont également été réalisés, via le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS). De ce montant total, des prêts de 25 000 \$ ont été versés à des promoteurs dans le cadre de la relève d'entreprises.

Autres activités auxquelles DÉB a collaboré

Les professionnels de Développement Économique Bellechasse collaborent et participent à plusieurs activités. À ce titre, nous pouvons nommer les activités et comités suivants :

- Table Synapse
- Regroupement RH
- Séances d'information « Valider son idée d'affaires »
- Comité Immigration Bellechasse
- Table pour l'intégration en emploi dans Bellechasse
- Action concertée Développement communautés (ACDC)
- Regroupement des agents de développement économique Chaudière-Appalaches (RADÉ-CA)
- Chaudière-Appalaches économique (CAÉ)
- Comité de développement régional d'Investissement Québec.

En 2023, DÉB a été, encore une fois, grandement impliqué dans la 25^e édition du Défi OSEntreprendre (anciennement Concours québécois en entrepreneuriat), tant au niveau local qu'au niveau régional pour la finale Chaudière-Appalaches. La soirée gala a eu lieu à la fin du mois d'avril 2023.

Service de mentorat

Mentorat d'affaires Chaudière-Appalaches

En 2023, la cellule de mentorat d'affaires de Bellechasse était toujours en opération. Le mentorat consiste en de l'accompagnement offert par une personne ayant acquis une grande expérience (le mentor) à une autre personne en ayant moins (le mentoré). Cette dernière peut ainsi bénéficier de conseils et d'outils lui permettant d'acquérir de l'autonomie, d'atteindre ses objectifs professionnels et de relever les défis relatifs à la croissance de son entreprise.

Un nombre de 9 nouveaux jumelages a ainsi été réalisé au cours de l'année 2023 après avoir connu un sommet de 19 jumelages en 2021. Au 31 décembre 2023, un total de 17 dyades étaient toujours actives.

La cellule, ayant vu le jour il y a 15 ans, existe grâce à l'engagement de sept mentors bénévoles : Mme Marie-Claude Guillemette, Mme Micheline Lebeau, Mme Nathalie Roy, M. Pierre Laflamme, M. Guy Desrosiers, M. Daniel Paré, M. André St-Hilaire et M. Steeve Bussières.

Tourisme et promotion

Quatre axes de développement et de promotion pour le tourisme dans Bellechasse

Le littoral, le tourisme gourmand, la Cycloroute et le plein air sont les axes sur lesquels travaille chaque année DÉB pour son développement et sa promotion touristique. En 2022, la MRC s'est dotée d'une nouvelle image de marque et Tourisme Bellechasse a adopté cette nouvelle image : Bellechasse, Vraie de nature. L'année 2023 a donc été le début du déploiement de cette image de marque.

Puisque l'année 2022 a été marquée par la fin des mesures sanitaires, de l'accompagnement a été réalisé en 2023 auprès des entreprises du territoire afin de les tenir informées des différents programmes auxquels elles avaient droit et des contributions financières associées. Nous avons également fait des suivis téléphoniques personnalisés.

Cycloroute

- Salon Vélo Montréal en février (Stade olympique);
- Salon Vélo de Gatineau en mars (Palais des congrès);
- Salon Info Vélo de Québec en mai (Centre de glaces);
- Installation de présentoirs de dépliants touristiques dans les différents stationnements de la Cycloroute de Bellechasse;
- Mise à jour des Relais d'informations touristiques le long de la Cycloroute de Bellechasse (Saint-Henri, Saint-Malachie et Armagh).

Promotion

- Conception de la carte touristique et vélo de Bellechasse :
 - Impression de 30 000 cartes;
- Envoi d'infolettres aux membres et aux touristes.;
- Achats de publicités dans le journal hebdomadaire la Voix du Sud et la Radio régionale Passion FM;

- Promotion conjointe avec Tourisme Chaudière-Appalaches (les week-ends prêts à partir, les villages surprenants) sur le web et à la radio;
- Promotion des vidéos Quad et motoneige;
- Réalisation d'une vidéo Route des vins et alcools pour les nouvelles entreprises de la route;
- Création de capsules Tiktok pour la Route des vins et alcools;
- Création de 2 nouveaux épisodes du podcast La virée Bellechasse-Etchemins;
- Promotion web pour les entreprises (Facebook, Instagram, Tiktok, Site Web, etc.).

Tourisme gourmand

Boutique des produits régionaux de Bellechasse

- 83 000\$ de ventes de janvier à décembre 2023 :
 - o 8 000\$ en paniers cadeaux;
 - 75 000\$ de ventes directes à la boutique de juin à décembre 2023;
- Production de plusieurs paniers-cadeaux, dont ceux remis aux artistes invités à la Maison de la Culture de Bellechasse;
- Reprise des activités de la route des vins et alcools Bellechasse-Etchemins. En 2021, lors de la relance, la route comprenait six entreprises. Un nombre de trois entreprises s'est ajouté en 2023;
- Poursuite des activités de la route des vins et alcools Bellechasse-Etchemins. Ajout d'une entreprise en 2023, la route compte donc maintenant 10 entreprises;
- Bellechasse accompagne les entreprises au niveau régional par les arrêts gourmands.
 Plus d'une trentaine d'entreprises de Bellechasse en font partie soit le plus grand nombre en Chaudière-Appalaches;
- Continuité de la boutique en ligne ainsi qu'une analyse pour en accroître la portée.

Développement/Accompagnement

Motoneige et Quad

- Présence au grand salon de la motoneige et du Quad de Québec en novembre 2023;
- Accompagnement avec les clubs Quad pour développer les sentiers sur le territoire.

Développement touristique

• Suite du projet avec My Smart Journey pour développer des circuits culturels et touristiques dans la région.

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Saint-Damien

- Accompagnement du comité du Lac vert pour leur développement futur;
- Accompagnement des organismes de la maison mère pour la promotion et le développement.

Projet Signature et innovation

- Le projet : Cycloroute, la porte d'entrée du récréotourisme dans Bellechasse;
- Participation au comité et à l'élaboration du projet pour le volet Cycloroute;
- Tournée en mai 2023 sur la Cycloroute pour identifier les besoins en aménagements, affichage, etc .

Projet des Cœurs Villageois

- Suite de l'accompagnement des municipalités participantes (Saint-Damien, Saint-Michel, Lac-Etchemin & Saint-Camille-de-Lellis);
- Organisation de rencontre de réseau + visite dans les Cantons-de-L'Est en mai 2023;
- Promotion des municipalités Cœurs Villageois via les journaux locaux et les médias sociaux.

L'accueil touristique

DÉB poursuit son accueil touristique via la Boutique de Saint-Michel ainsi que les différents moyens de communication (courriels, formulaires de demande d'information touristique, Facebook).

Soutien au développement local

Agent de développement territorial

Le rôle de l'agent de développement territorial est principalement lié à l'animation du milieu local et territorial et cette animation se décline par différents champs d'intervention :

- La mobilisation des communautés de Bellechasse autour du développement local et territorial;
- La recherche, l'apport et le partage des connaissances du milieu dans le but de renforcer les capacités des leaders locaux, des bénévoles et de la population ;

- La concertation, la conciliation et le réseautage des leaders et des organisations tant au niveau local et territorial qu'intersectoriel;
- L'accompagnement et le soutien technique dans la conception et la mise en œuvre de projets et de planification stratégique.

En somme, l'agent de développement territorial travaille fortement en amont des projets afin de susciter la prise en charge citoyenne et des communautés dans leur développement. Il travaille en complémentarité avec les agents des autres organisations territoriales (CISSSCA, CDC, SADC, CSCS, CJE et autres), avec les autres départements de la MRC (développement économique, aménagement, géomatique, direction générale, autres) et les autres territoires de la Chaudière-Appalaches (CDRQ, GSCA, etc.).

Dossiers janvier 2023 à décembre 2023

Dossiers territoriaux (MRC de Bellechasse)

Tourisme Bellechasse-Etchemins

- Support au comité touristique Bellechasse-Etchemins en lien avec le développement de projets
- Suivi du projet Cœurs villageois. Au total, neuf municipalités font le processus

Communauté entrepreneuriale de Bellechasse : J'entreprends Bellechasse

- Coordination du comité avec les partenaires
- Mise en œuvre du plan d'action
- Entrevues avec les entreprises de Bellechasse
- Chronique à Passion FM sur la communauté entrepreneuriale
- Promotion de la Grande journée des petits entrepreneurs
- Implication dans l'organisation de la Grande journée des petits entrepreneurs qui s'est tenue dans 4 municipalités de Bellechasse

Contrée en montagnes dans Bellechasse

- Tenue d'une AGA
- Élaboration d'un nouveau plan d'action avec objectifs réalistes et réalisables
- <u>Discussion en lien avec l'élaboration d'un nouveau plan de développement durable</u> pour les communautés
- Demande de financement au FRR pour l'embauche d'un agent de développement partagé
- Accompagnement sur la réflexion pour le futur de La Contrée

Synergie Bellechasse

• Collaboration avec le chargé de projet dans le but d'établir des partenariats avec les entreprises du territoire

Comité consultatif de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)

Participation aux travaux du comité de la CDRQ

Animation et accompagnement des milieux

Armagh

- Accompagnement dans la mise en œuvre du plan de développement
- Coordination du réseau express et participation aux demandes de financement
- Accompagnement et recommandation pour la gouvernance de la Corporation
- Participation au Comité Consultatif et aux activités de consultation publique

Beaumont

Soutien à la possibilité de mettre en place un comité de développement économique

Saint-Damien:

- Accompagnement lors des demandes d'aides financières dont une au programme du ministère du Tourisme (PARIT)
- Développement, coordination et accompagnement pour la réalisation du projet de réhabilitation du Collège Saint-Damien par la Fondation de Saint-Joseph de l'espérance
- Accompagnement de la Coopérative de santé pour la promotion de leurs locaux et la recherche de financement ainsi que le développement d'outils promotionnels
- Accompagnement de la résidence HANA dans leur plan d'action relié au financement et développement d'outils de suivis budgétaires et de gestion. Développement d'outils promotionnels
- Accompagnement à la réflexion de ressource-atelier (Barre du jour) pour un projet de boutique-atelier pour leurs bénéficiaires
- Accompagnement de l'OASIS sur l'analyse de leur besoin de financement relié au déménagement des bénéficiaires

Sainte-Claire

• Développement d'un document de présentation pour le Centre de services scolaires en lien avec l'école primaire

Entrepreneuriat

Comité coopératif régional Québec-Appalaches

 Suivi de la démarche et participation aux rencontres pour plan d'action pour les coops

Coopérative d'expérimentation de la Permaculture « Les Choux Gras »

- Accompagnement dans la restructuration des activités de la Coopérative
- Accompagnement lors de deux demandes d'aides financières

Frigos pleins

- Accompagnement de l'organisation pour le financement du projet d'agrandissement
- Développement d'outils promotionnels et d'argumentaires

Coopérative de Dépanneur-Essence de Saint-Léon

- Accompagnement du conseil d'administration lors du diagnostic réalisé afin de résoudre les principaux défis et enjeux
- Recherche d'information et analyses financières

Milieu agricole

PDZA de la MRC de Bellechasse

- Coordination de la mise en œuvre du PDZA
- Animation et coordination du comité de suivi lors de rencontres.
- Bilan des activités du PDZA et présentation au comité consultatif

Emplois et Immigration

Salon de Montréal

 Représentation de la région de Bellechasse : Salon de l'immigration, activité tenue au printemps 2023

ACTIVITÉS RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

La MRC de Bellechasse a versé 88 550 \$ pour financer, en partie, l'aménagement et le développement de son territoire pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les activités financées sont :

1) Poursuite des travaux de refonte des plans et règlements d'urbanisme municipaux :

- Finalisation de la révision des règlements de zonage, lotissement, construction, ainsi que les permis et certificats pour la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse;
- Accompagnement auprès de la municipalité pour l'adoption des règlements d'urbanisme refondus;

Travail réalisé par le géomaticien, les inspecteurs régionaux, l'aménagiste et le directeur de l'aménagement du territoire.

2) Projet de mise aux normes des installations septiques non-conformes

- Documenter et établir la capacité d'action de la MRC en la matière;
- Dresser la liste des installations septiques à inspecter en fonction du calendrier de vidange établi au printemps;
- Effectuer les inspections afin de relever les non-conformités;
- Faire parvenir des avis et constats d'infraction aux contrevenants;

• Faire le suivi de l'avancement de la phase 1 du projet aux élus de la MRC.

Travail réalisé par les inspecteurs régionaux et le directeur de l'aménagement du territoire.

3) Poursuite du processus de révision du schéma d'aménagement de la MRC de Bellechasse

- a. Analyse des périmètres d'urbanisation des 20 municipalités et de la zone agricole pour les dossiers nécessitant une demande d'exclusion auprès de la CPTAO;
- b. Mener les rencontres avec les 20 municipalités et présenter les résultats aux élus;
- c. Monter les dossiers à déposer à la CPTAQ pour les demandes d'exclusion, ainsi que les dossiers à déposer au MAMH en vue du dépôt d'un schéma révisé;
- d. Débuter la révision des grandes affectations du territoire;
- e. Corriger les autres non-conformités soulevées par le MAMH en 2019.

Travail réalisé par le géomaticien, l'aménagiste et le directeur de l'aménagement du territoire.

4) Analyse de la conformité et mise à jour continue des règlements en urbanisme pour les municipalités (plans et règlements d'urbanisme et autres règlements connexes) :

- Vérification de la conformité des projets et règlements adoptés par les conseils municipaux selon les exigences de la LAU;
- Montage de projets de règlements avec échéanciers et avis aux municipalités qui en font la demande;
- Service-conseil auprès des municipalités du territoire;
- Mise à jour des versions administratives des règlements d'urbanisme municipaux;
- Mise à jour et maintien d'un outil cartographique en urbanisme en ligne à la demande des municipalités.

Travail réalisé par le géomaticien, l'aménagiste et le directeur de l'aménagement du territoire.

5) Participation et représentation auprès de différents organismes et comités tels que ceux des bassins de la rivière Etchemin et de la Côte-du-Sud, de la table de concertation du fleuve Saint-Laurent (région de Québec), de l'AARQ (association des aménagistes régionaux du Québec), de la Communauté métropolitaine de Québec, du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), du programme ALUS, etc.

- Rencontres de ces différents comités;
- Aide, soutien technique ou appui politique.

Représentants : Directeur de l'aménagement du territoire et/ou aménagiste.

6) Coordination de la mise en œuvre du plan d'action du Plan de développement de la zone agricole

- Suivi avec la personne responsable de la mise en œuvre du PDZA;
- Suivi des actions réalisées auprès du Comité consultatif agricole et du Comité d'aménagement de la MRC.

Travail réalisé par le directeur de l'aménagement du territoire.

CONCLUSION

Pour la MRC de Bellechasse, le Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 a soutenu le

dynamisme du milieu par l'offre de biens et de services qui améliorent la qualité de vie des

citoyens.

Ce qui est apprécié de ce Fonds, c'est qu'il permet au Conseil de la MRC de le partager en

fonction de ses priorités et des besoins de la collectivité en plus d'être en lien avec les diverses

planifications du territoire.

Le FRR est un Fonds qui est simple et souple à gérer tout en assurant l'impartialité du Conseil

dans ses choix. Il donne à la MRC les moyens financiers de réaliser ses nouvelles responsabilités

en matière de développement.

Le développement de Bellechasse est notre responsabilité à tous, et c'est en travaillant tous

ensemble de façon concertée grâce à une vision commune, que nous pouvons y parvenir.

Anick Beaudoin

Anick Beaudoin

Directrice générale et greffière-trésorière

Le 17 avril 2024